

**26010 - Actions spécifiques
dépendance personnes handicapées**

**Proposition d'attribution d'une subvention au
Centre Ressources "Petite Enfance et Handicap"
de l'Aapei de Strasbourg et d'approbation
du projet de convention à conclure entre
le Département et l'Aapei de STRASBOURG**

Rapport n° CP/2018/427

Service gestionnaire :

F - Mission autonomie

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'Aapei de Strasbourg pour le Centre Ressources "Petite Enfance et Handicap", et d'approuver les termes du projet de convention à conclure entre le Département et l'Aapei.

La proposition de subvention a pour objet de permettre à l'Aapei de Strasbourg de bénéficier d'un soutien pour la mise en œuvre de la politique autonomie du Département, au travers du Centre Ressources « petite Enfance et Handicap ».

L'inclusion des personnes en situation de handicap est un processus qui, s'il est admis aujourd'hui, reste à concrétiser et à accompagner auprès des acteurs de terrain. C'est le sens du dispositif Centre Ressources « Petite enfance et handicap », qui agit tant au niveau des bénéficiaires (enfants et familles) que des acteurs (professionnels de la petite enfance). Son objectif est de favoriser et d'accompagner l'accueil des petits enfants en situation de handicap dans les dispositifs ordinaires (crèches, écoles maternelles...).

Le Centre Ressources Petite Enfance & Handicap a été créé en 2011 sous l'impulsion et grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin. Il procède d'un constat et d'une expérience.

Un constat : malgré des bases juridiques fortes et des dispositifs d'accompagnement présents (CAMSP, CMP, hôpitaux de jour ...), l'accueil de l'enfant en situation de handicap en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ou chez des assistantes maternelles demeure inégal et relève encore beaucoup de volontés individuelles ou de projets institutionnels spécifiques. Il en résulte une disparité dans l'offre d'accueil selon le lieu d'habitation des familles ou le mode de garde souhaité et, dès lors, une inégalité d'accès sur le département du Bas-Rhin.

Une expérience : celle du Multi accueil « les Marmousets » à Strasbourg qui accueille depuis 1985 de 20 à 30% d'enfants en situation de handicap au sein d'une structure de droit commun qui, au fil du temps, est devenue une référence pour d'autres structures petite enfance et pour des familles.

Limité initialement au territoire de la Ville de Strasbourg et avec des moyens réduits (Educateur Jeune Enfant (EJE) à 0,5 ETP), le dispositif a rapidement prouvé sa pertinence. En quelques années, il est devenu une référence pour les familles et des EAJE1, permettant de mettre en relation les acteurs tout en faisant tiers dans des situations parfois délicates.

Les besoins d'information, de conseil, d'expertise et d'accompagnement se sont avérés nécessaires et les demandes d'intervention ou d'accompagnement n'ont cessé d'augmenter. Face à l'affirmation du besoin d'un tel dispositif et à la croissance des sollicitations, l'Aapei de Strasbourg a souhaité renforcer et pérenniser ce service. Cette préoccupation a rejoint la demande de la CAF du Bas-Rhin qui souhaitait étendre ce dispositif dans une perspective élargie d'accompagnement à la parentalité, sur le volet spécifique du handicap. Dès lors l'enjeu commun s'établissait autour du développement des capacités d'intervention du dispositif, tant dans ses dimensions fonctionnelles que sur le plan territorial, à l'échelle départementale.

A partir de septembre 2015, le Centre Ressources s'est progressivement étendu à l'ensemble du département du Bas-Rhin ; il est entièrement déployé depuis septembre 2016. Il offre aux familles et aux professionnels un service de proximité par l'implantation de plusieurs antennes territoriales.

Le Centre est organisé en quatre secteurs, calqués sur les territoires d'action du Département. Des antennes de proximité ont été implantées à Haguenau, Saverne, Obernai et Illkirch-Graffenstaden.

Les prestations apportées par le Centre sont :

a) Prestations pour les familles

CONSEILS, INFORMATIONS et RESSOURCES

Le Centre Ressources est un dispositif de droit commun ouvert et accessible à tout parent ayant des questions relatives à la petite enfance et au handicap. Si nécessaire, le service guide les familles vers d'autres interlocuteurs : associations, établissements thérapeutiques, professionnels libéraux, partenaires institutionnels...

SOUTIEN A LA PARENTALITE

Dans le cadre de l'accompagnement des familles, le Centre Ressources peut proposer des actions de soutien à la parentalité. Celles-ci permettent d'évoquer les besoins fondamentaux de l'enfant, de transmettre des outils et astuces pédagogiques, voire d'accompagner les parents à certains rendez-vous.

RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Le Centre Ressources soutient les familles dans l'expression et la réponse à leurs besoins en termes de mode de garde (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant EAJE, Aisstantes Maternelles AMAT, etc.) afin de leur permettre la mise en œuvre d'un projet de vie familiale conciliant vie privée et vie professionnelle. Il s'agit également de permettre à l'enfant de s'inscrire dans un lieu d'accueil ordinaire avec un projet de socialisation.

ACCOMPAGNEMENT A LA SOCIALISATION

Toute famille peut solliciter le Centre Ressources pour un soutien auprès des professionnels en charge du mode de garde actuel. Si besoin, le Centre Ressources peut également accompagner les familles dans des lieux de socialisation tels que LAEP, ludothèques, médiathèques, centres socio-culturels...

PASSERELLE SCOLARISATION

Le Centre Ressources propose de faciliter la transition entre le lieu de socialisation (EAJE, AMAT...) et le milieu scolaire de l'enfant (école maternelle). Le projet individualisé réalisé en amont permet de faire le lien et de garantir cohérence éducative et continuité de l'accompagnement.

PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre Ressources propose de soutenir et de faciliter la relation entre le parent en situation de handicap et le(s) professionnel(s) de la petite enfance dans l'objectif de reconnaître et valoriser les compétences parentales. Des actions de conseils et de soutien à la parentalité peuvent également être proposées et adaptées.

b) Prestations proposées aux PROFESSIONNELS de la PETITE ENFANCE

À son initiative et sous sa responsabilité, le Centre Ressource propose aussi des prestations aux professionnels, à partir d'un état des lieux.

GUIDANCE, CONSEILS, RESSOURCES

Le Centre Ressources est un dispositif de droit commun ouvert et accessible à tout professionnel du secteur de la petite enfance (EAJE, AMAT, Péri et extra-scolaire...) ayant des questions relatives à la petite enfance et au handicap.

Le service peut apporter des éclairages sur l'accueil et l'accompagnement d'un enfant, sur l'aménagement de l'espace et sur la mise en place d'outils pédagogiques. Pour ce faire, des temps d'échanges, des réunions ressources ou des actions de proximité permettent la transmission de conseils pratiques et théoriques. Si nécessaire, le service peut guider les professionnels vers d'autres interlocuteurs (associations, établissements thérapeutiques, professionnels libéraux, partenaires institutionnels...).

PROJET INDIVIDUALISE

Le Centre Ressources propose aux professionnels de la petite enfance de mettre en œuvre un projet individualisé. Cet outil peut être utilisé suite à des réflexions ou des interrogations du/des professionnel(s) par rapport à un enfant en situation de handicap ou un enfant dont le comportement questionne.

Le projet individualisé se base sur les observations des professionnels et permet de définir les principaux objectifs et moyens. Le Centre Ressources peut intervenir en action de proximité, sur place (avec l'accord des parents), pour aider et guider les professionnels dans la phase d'observation, puis de rédaction et dans la mise en œuvre au quotidien. Le projet est présenté et validé par les parents. Ils donnent également leur accord pour une mise en lien avec les éventuels partenaires rayonnants autour de l'enfant et de sa famille. Étant purement éducatif et pédagogique, le projet individualisé, se distingue du Projet d'Accueil Individuel qui relève du protocole médical.

SENSIBILISATION

Le Centre Ressources propose aux professionnel(s) de la petite enfance différentes sensibilisations afin de développer et affiner les compétences nécessaires à la mise en place d'un accueil bienveillant en faveur de l'enfant en situation de handicap et de sa famille. Ces sensibilisations permettent également d'aborder la notion de prévention et de repérage précoce.

Actuellement le service propose 4 types de sensibilisation : petite enfance & handicap, Espace doux, création de matériels Espace doux, création d'outils pédagogiques. Les objectifs et le contenu de ces sensibilisations sont précisés dans un descriptif. Pour chaque session, un corpus de documents est remis aux participants. Suite à un besoin repéré, le Centre Ressources peut solliciter des partenaires extérieurs afin de proposer des sensibilisations sur des thèmes plus spécifiques (autisme, etc.).

IMMERSION

Le Centre Ressources propose aux professionnels de la petite enfance des immersions au Multi accueil « Les Marmousets » à Strasbourg, géré par l'Aapei de Strasbourg, qui accueille en permanence 30% d'enfants en situation de handicap.

Il s'agit de permettre aux personnes d'identifier les enjeux de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire d'accueil collectif, d'être sensibilisées au handicap, de faciliter l'acquisition de nouveaux outils et approches pédagogiques, d'enrichir la pratique et la réflexion professionnelle.

L'éducateur référent du Centre Ressources encadre l'immersion en accueillant la personne et en réalisant un temps d'échanges et de bilan.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Centre Ressources propose un accompagnement à la réflexion et à l'écriture de la partie relative à l'accueil de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique du projet d'établissement.

En 2017, le Centre Ressources a accompagné, sur les quatre territoires d'action :

- une centaine de structures et professionnels (crèches, assistantes maternelles, école maternelle, structures périscolaires...);
- directement, une cinquantaine de familles ;
- un partenariat renforcé entre les acteurs du département ;
- des actions de coordination, d'information, de sensibilisation ont été organisées par le Centre Ressources ;
- une journée nationale a été organisée, à l'Hôtel du Département du Bas-Rhin, le 14 novembre 2017.

L'action du Centre Ressource entre pleinement dans les objectifs de politique Autonomie, envers la petite enfance et sur des modalités territoriales particulièrement efficaces.

Il est proposé à la commission permanente d'attribuer une subvention de 25 000 € pour l'année 2018 et d'approuver les termes du projet de convention à conclure.

La Commission de l'autonomie de la personne et de la silver économie, réunie le 26 novembre 2018, a émis un avis favorable à ces propositions.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15220	65-6574-52	220 000,00 €	77 800,00 €	25 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer une subvention de 25 000 euros à l'Aapei de Strasbourg pour l'année 2018 pour le Centre Ressources "Petite Enfance et Handicap" ;

- approuve les termes du projet de convention , joint en annexe, à conclure entre le Département et l'Aapei de STRASBOURG et autorise son président à la signer.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by 'BIERRY'.

Frédéric BIERRY